



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° : AMI/01-2022/UCP du 28/03/2022

### RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UN AUDIT ORGANISATIONNEL DE LA COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entreprenariat et de l'Emploi (CN-TIPPEE) créée par décret N°000007/PR/MPPD du 4 janvier 2006, est un organisme placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et de la Relance qui a pour mission, la mise en œuvre des projets de développement financés par les bailleurs de fonds pour le compte de l'Administration gabonaise, les collectivités locales ou tout autre Maître d'ouvrage publique ou privé.

Depuis 2012 par le biais de son Secrétariat Permanent, elle assure le rôle d'agence fiduciaire et d'exécution, de maître d'ouvrage délégué, ou de maîtrise d'œuvre délégué, en exécutant plusieurs projets qui lui sont confiés.

Elle a assuré la gestion fiduciaire de trois (3) projets, notamment :

Les deux (2) Projets de Développement des Infrastructures Locales (PDIL) phase 1&2 qui avaient pour objectif (i) d'améliorer l'accès aux infrastructures et services urbains (eau et électricité) dans quelques quartiers sous intégrés sélectionnés dans les neuf (9) capitales provinciales du Gabon et (ii) de renforcer les capacités de base de la gestion municipale dans les villes cibles ;

Le Projet Central African Backbone (CAB4) sous tutelle du Ministère de l'Economie Numérique avec pour objectif d'installer la fibre optique par voie maritime entre Libreville et Port-Gentil, le long du tracé terrestre et ferroviaire jusqu'à la frontière avec le Congo Brazzaville par Bakoumba dans le Haut Ogooué avec une extension vers le nord du pays jusqu'à la frontière du Cameroun et de la Guinée Equatoriale ainsi que les équipements actifs y afférents.

Actuellement elle assure la gestion fiduciaire des quatre (4) projets suivants :

Le Projet Accès aux Services de Base en Milieu Rural et Renforcement des Capacités qui vise la réalisation des infrastructures hydrauliques (forage, pompes à motricité humaine, adduction d'eau potable, etc.) et la réalisation des réseaux électriques HTA/BT en zones périurbaine et rurales, la construction de minicentrales électriques hybrides (photovoltaïque/diesel) dans quelques villages ruraux du Gabon avec pour Maître d'ouvrage le Ministère de l'Energie et de l'Eau ;

Le Projet eGabon qui a pour objectif d'appuyer le Ministère de la Santé et de la Prévoyance Sociale (MSPS) et l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) dans la conception, la réalisation et le déploiement d'un nouveau système d'information sanitaire, sur le plan national dans le cadre général de la mise en œuvre du Schéma Directeur National du Système d'Information (SDNSI) de l'Administration Gabonaise ;

Le Projet de Développement de la Statistique au Gabon qui vise à améliorer le système des statistiques du Gabon par la mise en place d'un Institut National de la Statistique (INS) ;

Le projet de Préparation et de Riposte Stratégiques au COVID-19 (PPRS) du Gabon piloté par le Ministère en charge de la Santé et son financement additionnel pour soutenir le Plan National de Vaccination et de Déploiement (PNVD) en finançant l'achat de vaccins et les coûts opérationnels associés. L'objectif du projet est de prévenir, détecter et assurer une riposte à la menace posée par la COVID-19 au Gabon et de renforcer les procédures nationales d'intervention d'urgence liées à la santé publique.

Le siège de la CNTIPPEE est situé à Libreville, son organe opérationnel est le Secrétariat Permanent dirigé par le Secrétaire Permanent. Pour la mise en œuvre des différents projets, elle fait appel à différents experts suivants : Un Chargé de Projet qui est responsable de la coordination des activités ; Un Spécialiste en Passation des Marchés ; un Spécialiste en Gestion Financière ; un Comptable ; des Experts en Sauvegardes Environnementales et Sociales ; d'un personnel d'appui.

La mise en œuvre desdits projets obéit au respect des procédures et des directives des bailleurs de fonds acceptables pour lesquelles la CNTIPPEE a acquis une expérience avérée au cours des années.

A la suite des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités de certains projets, la non atteinte des objectifs de développement, l'adhésion tardive des parties prenantes au projet et le faible taux de décaissement de manière générale du portefeuille des projets de développement financés par la Banque mondiale au Gabon, il devient nécessaire de revoir l'organisation et les procédures de mise en œuvre aux fins d'améliorer les prestations de la CN-TIPPEE en qualité d'agence fiduciaire pour les bailleurs de fonds des projets, notamment la Banque mondiale.

Dans ce contexte, la CNTIPPEE souhaite redorer l'image de sa structure dans l'optique de maximiser sa performance et son efficacité pour la mise en œuvre des projets qui lui sont confiés par le Gouvernement, en planifiant un audit organisationnel pour le devenir et la pérennisation de l'Institution. Il est également essentiel de bien évaluer les forces et faiblesses des ressources humaines de la structure et la capacité de ces dernières à pouvoir affronter les nouveaux défis y relatifs.

Les présents termes de référence permettent de décrire les missions qui seront assignées au Consultant qui sera sélectionné pour effectuer cet audit.

#### II. OBJET DU MANDAT :

L'objectif de la mission est de faire un état des lieux de l'organisation et du fonctionnement de la CN-TIPPEE permettant de dégager les besoins fonctionnels et organisationnels afin de pouvoir mener efficacement leurs missions en termes de gestion fiduciaire des projets (Passation de Marchés, Gestion Financière, Suivi-Evaluation, Gestion Environnementale et Sociale, Interaction avec les entités de tutelle et les Ministères sectoriels).

#### III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, cet audit permettra de déterminer une stratégie en vue de renforcer l'efficacité de ses services et sa capacité à assurer la gestion fiduciaire des projets avec un focus sur les domaines suivants :

En matière d'organisation :

- La description de l'organisation actuelle (structure, gouvernance, responsabilités et missions des services et des agents, fonctionnement, etc.) ;
- La description des processus organisationnels (flux d'information, enchaînement des tâches, acteurs, automatisation, modalités de prise de décision, ...)
- L'appréciation des outils et procédures mis en place.

En matière administrative et communicationnelle :

- Analyser le système de communication (réunions, notes internes, ...)
- Interactions avec les parties prenantes (Ministères sectoriels, Responsables Techniques, Bailleurs de fonds, DG Dette et la cellule FINEX).

En matière de ressources humaines :

- La nature des contrats proposés aux consultants ;
- La description et l'analyse des procédures de recrutement, de sélection du personnel et des pratiques réalisées.
- L'adéquation des ressources humaines et des moyens alloués à chaque entité en fonction des responsabilités

et des tâches à assumer ;

- L'examen des systèmes de suivi des personnels (gestion de carrière, évaluation du personnel, contrôle du temps de travail, etc.).

Élaborer des recommandations reprises dans des plans d'actions de la Banque afin de renforcer les performances de la CNTIPPEE

- Clarifier les missions, rôles et fonctions ;
- Proposer une organisation optimale ;
- Élaborer des termes de référence révisés par poste et par projet ;
- Proposer des évolutions du personnel des projets en mettant en avant les critères quantitatifs et de performances ;
- Placer les bénéficiaires et les partenaires au cœur de la mise en œuvre des projets.

En matière de système d'informations :

- Description des flux d'information ;
- Examen des outils informatiques et moyens de traitement ;
- Audit des dépenses informatiques ;
- Inventaire des outils matériels et logiciels etc. ;
- L'audit devra également intégrer une proposition d'évolutions du Système d'Information (SI) et la mise en place d'une gestion du matériel plus économe, en auditant les coûts de sécurité. Les objectifs de cette étape sont de proposer des améliorations et de définir un planning d'évolution.

En matière de gouvernance :

- L'état des lieux du système de partage et d'archivage des documents ;
- La cartographie des risques (financiers, juridiques, ...)
- Le climat social (relations interpersonnelles, gestion des conflits et travail d'équipe).

En matière de gestion budgétaire et financière :

- Analyse des budgets de fonctionnement ;
- Modes de financement ; Principes de répartition des charges entre les projets ;
- Analyse économique des dépenses et budgets de la structure.

Méthodologie

La démarche sera essentiellement qualitative incluant les méthodes suivantes :

- Immersion dans la structure (CNTIPPEE) ;
- Revue documentaire ;
- Entretiens semi-structurés avec le personnel des projets et de la CNTIPPEE ;
- SWOT qualitatif avec un groupe de membres de l'UGP et un groupe de personnel ;
- Entretiens semi-structurés avec les partenaires en 360 degrés ;

Proposition d'une approche méthodologique qui doit être validée par le client, avant le déroulement de la procédure.

Résultats attendus :

- Etat des lieux de l'organisation de la CN-TIPPEE : identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces et définition des axes principaux d'amélioration dans les domaines des ressources humaines, organisationnel et du climat social ;
- Recommandations sur le mode de fonctionnement de financement et la prise en charge du personnel de la CNTIPPEE ;
- Recommandations et plan d'actions : Proposition d'actions de remédiation en rapport avec les points d'amélioration identifiés ; proposition d'une nouvelle organisation, d'un plan de restructuration. ...

Déroulement :

La mission est prévue de durer quarante-cinq (45) jours ouvrables, selon la méthodologie et le calendrier proposé par le consultant.

#### IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCE :

La Commission Nationale des TIPPEE invite les Cabinets/Firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets/Firmes intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les **qualifications requises** et **une expérience pertinente** pour l'exécution desdits services.

Le Consultant doit être un Cabinet/Firme, faisant profession habituelle dans les audits organisationnels (i) ayant une expérience générale de cinq (5) ans dans le domaine et (ii) avoir réalisé au moins cinq (5) missions similaires, justifiées par les contrats et les attestations de bonne fin de service. Une connaissance du fonctionnement des unités de gestion de projet serait un plus.

Il est porté à l'attention des Cabinets/Firmes que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables dans le cadre de ce projet.

Les Cabinets/Firmes peuvent s'associer à d'autres Cabinets/Firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet (ou une Firme) sera retenu (e) et consulté (e) à partir de la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (QC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011, Version Révisée de Juillet 2014 ».

Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires à travers notre site internet : [ww.cntippee-gabon.org](http://ww.cntippee-gabon.org) ; courrier électronique à [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org), une copie à [fmbongo@cntippee.org](mailto:fmbongo@cntippee.org) ou par téléphone au numéro : +241 11 73 19 63/074 12 45 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (heure locale = GMT+1).

Les plis porteront la mention suivante : « MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UN AUDIT ORGANISATIONNEL DE LA COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE »

Les Manifestations d'intérêt écrites en français doivent être transmises à l'adresse ci-dessous, c'est-à-dire par **envoi électronique** suivi d'accusé de réception, au plus tard le **08 avril 2022 à 12h00**.

Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117 ; BP : 22 Libreville – Gabon

Tel : +241 11731963

E-mail : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org)

Site internet : [ww.cntippee-gabon.org](http://ww.cntippee-gabon.org)